

La nature, un objet interdisciplinaire

Mariama Diallo, Pôle d'Innovation et d'Expertise pour le Développement de l'Université Virtuelle du Sénégal

22 avril 2022



Mise en contexte

En vogue ces dernières années, les Aires Marines Protégées (AMP) se sont imposées comme des espaces d'expérimentation de la durabilité ainsi que de nouveaux modes de gestion impliquant une diversité de catégories d'acteurs. L'évolution des fonctions des aires protégées va de pair avec la promotion de nouveaux cadres de gouvernance pertinents en contexte de pluralité d'acteurs. La mise en avant de ces cadres répond également à une volonté d'agir en faveur d'une gestion moins conflictuelle et davantage collaborative impliquant les administrations publiques, les populations locales, les ONG et associations de protection de l'environnement, le secteur privé, etc. Théoriquement, ces cadres de gouvernance reposent sur un partage de l'autorité et des responsabilités pour garantir la prise en compte des savoirs et savoir-faire des parties prenantes légitimes associées à l'aire protégée.

De la perspective multi-acteurs à la démarche interdisciplinaire

La question de la gouvernance des AMP, particulièrement l'analyse des modes de gestion multi-acteurs, donne à voir une opérationnalisation d'accords de cogestion impliquant l'intervention d'institutions de natures différentes ainsi qu'un pluralisme institutionnel, juridique et la mobilisation de plusieurs répertoires normatifs susceptibles d'être complémentaires, contradictoires ou en compétition. Les espaces naturels sont devenus moins neutres, peu consensuels et davantage exposés aux conflits d'usage, de pouvoir, de stratégies et d'intérêts divers (Siniscalchi, 2008). Gouverner une aire protégée, c'est avant tout arbitrer des conflits (Chakour & Dahou, 2008), partager un pouvoir, entreprendre des négociations, attribuer/restreindre des espaces et des droits, et prendre en compte la dimension symbolique de la nature. Les enjeux que posent les aires protégées ne peuvent être saisis qu'à travers une articulation de concepts, d'outils et de méthodes d'analyse relevant de différentes disciplines.



Assemblée Générale préliminaire de l'AMP du Bamboung au Sénégal, décembre 2012

L'interdisciplinarité pour saisir la complexité de l'objet "Nature"

Dans un contexte et des terrains fortement influencés par des conceptions normatives de la cogestion, la démarche interdisciplinaire est pertinente pour déconstruire les idées reçues et questionner véritablement les enjeux que pose la gouvernance des AMP. Les phénomènes environnementaux sont des « faits sociaux totaux », c'est-à-dire des faits qui sont à la fois juridiques, économiques, religieux et même esthétiques, morphologiques, etc. Ainsi, il convient de les

appréhender dans des approches mêlant le politique, l'histoire, le culturel et le socio-économique. Cette démarche est d'autant plus nécessaire lorsque les acteurs en question ont des conceptions et des rapports à la nature différents. Dans le cadre de la gestion de l'AMP du Bamboung au Sénégal, deux approches de la gouvernance s'opposaient régulièrement: celle portée par les associations/communautés pour qui les ressources conchylicoles de l'AMP, après la conservation, doivent être exploitées au profit des communautés locales et celle défendue par l'Etat qui impose une conservation sanctuarisée où l'exploitation n'est pas possible.

Une étude interdisciplinaire de la gouvernance des AMP révèle, au-delà des aspects environnementaux, les recompositions sociopolitiques induites au niveau local par le *Community Based Natural Resources Management* concernant les questions d'appartenance, d'identité et d'autochtonie et leurs conséquences en termes de droit, d'accès aux ressources, de citoyenneté. Au niveau de l'AMP du Bamboung, au nom d'une gestion « participative », l'accès à l'espace a été redéfini. En structurant le projet autour du critère de l'autochtonie, une gestion exclusive au profit des seuls résidents des treize villages environnants a été favorisée sans tenir compte des usages et usagers historiques de l'espace maritime en question, ce qui a exacerbé les revendications d'exclusion de certains groupes sociaux au profit d'autres. Une démarche interdisciplinaire permet de saisir, par ailleurs, la dimension politique des dispositifs de conservation, les conflits d'intérêt et de pouvoir qu'ils engendrent ainsi que les dynamiques de transformation du rôle de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques environnementales qu'ils augurent. Les revendications du contrôle de l'AMP par les administrations publiques de conservation cristallisent le rapport ambigu que les administrations entretiennent avec les idéologies et normes internationales qui régulent le champ de la conservation marine et côtière car impliquant un transfert du contrôle de l'autorité publique sur le terrain. Enfin, la perspective interdisciplinaire offre un regard critique sur les AMP en tant qu'espace à la fois abstrait et empirique de rencontre entre l'État et la communauté. Elle offre ainsi un accès privilégié pour explorer les reconfigurations de leurs rapports dans un contexte où les citoyens s'inscrivent dans un processus permanent d'exercice de l'autorité publique et de revendication de leurs droits dans la production de « l'étaticité » et du contrôle des avantages issus de la conservation.

Au-delà des approches interdisciplinaires, promouvoir une co-construction des connaissances

L'analyse des AMP en mettant en exergue la complexité des questions environnementales révèle aussi en filigrane comment la nature est devenue un objet d'une multitude d'interventions. Etat, ONG, universités et autres bailleurs de fonds se bousculent sur ces espaces naturels où les communautés locales finissent par se demander " A quoi sert la recherche?" Quel est l'intérêt de la recherche pour ces enquêtes ? Peut-on continuer à appréhender les faits sociaux comme des choses dans un contexte où les objets sociaux posent des enjeux vitaux à l'instar de la gestion des ressources naturelles ? Dans des pays où les questions écologiques sont prégnantes et où les conséquences des changements climatiques font déjà rage, ce débat est plus qu'une évidence. Si l'utilité sociale est clairement assumée dans le monde anglophone, il n'en demeure pas moins que chez les anthropologues francophones le débat est moins évident et la question de « l'application demeure le plus souvent hautement suspecte » (Lavigne Delville, 2011). Les interpellations des communautés locales doivent augurer une réflexion profonde sur la nécessité de prolonger les approches interdisciplinaires auxquelles doit s'intégrer une co-construction des connaissances au niveau local. Cette démarche de co-construction a l'avantage de valoriser les savoirs endogènes en matière de conservation longtemps marginalisés et qui peuvent contribuer au développement de solutions durables.

À retenir

La gouvernance des aires protégées ne peut être saisie qu'à travers des approches interdisciplinaires qui permettent de se départager des visions normatives et d'enclencher une réflexion globale sur l'interconnexion des phénomènes naturels, sociaux, politiques, etc. La prise en compte de la complexité de l'objet "Nature" ainsi que les enjeux vitaux qu'elle pose, actuellement dans ce contexte d'anthropocène, sont nécessaires pour renforcer une recherche plus inclusive et davantage orientée vers la mise en œuvre de solutions. En ce sens, la science de la durabilité offre de réelles perspectives en termes de mise en cohérence et d'interconnexion entre production de connaissances et applicabilité de solutions qui y sont liées.